

## devenir référent

**Maîtriser le cadre légal** et toutes les obligations de sa structure, pour comprendre les impacts des VHSS sur les victimes et être capable de **mener des entretiens lors de l'enquête interne, obligatoire en cas de signalement.**

## PROGRAMME DE LA formation

**Formation de 21h** dont la journée de formation  
"Les fondamentaux"

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS.
- Maîtriser les obligations légales de l'employeur en matière de prévention ainsi que les droits et les recours des personnes victimes.
- Elaborer un plan de prévention et de lutte contre les VHSS.
- Accompagner une personne victime dans le cadre de sa mission « Orienter, accompagner et informer ».
- Réceptionner un signalement et conduire une enquête interne.



### Information

Le référent est la personne qui accompagne et conseille la direction sur les obligations légales et les plans de prévention du harcèlement sexuel et de toutes formes de violences sexuelles et sexistes.

## ✓ CONDITION D'ACCÈS & PRÉREQUIS

Formation disponible à tout public, aucun prérequis.

## ✓ TARIFS DE LA FORMATION

- Tarif pour la formation en présentiel : **945€**
- Tarif pour la formation en distanciel : **735 €**
  - Financement OPCO possible



**AVOIR UN RÉFÉRENT  
FORMÉ EST UNE  
OBLIGATION POUR LES  
ENTREPRISES DE + DE 11  
SALARIÉS.**



## CONTACT & INSCRIPTIONS

**Justine FAVART**

justine.favart@forma-institut.fr

09.78.25.42.64

